



HALTE n°3 : L'eau pour se rafraîchir Nunc est bibendum¹ !

Le robinet situé au niveau de l'aire jeu est accessible à tous pour se désaltérer.

Le mot « robinet » vient de robin qui, dès le moyen-âge, désignait un mouton. En effet, l'extrémité des tuyaux des fontaines publiques était souvent ornée d'une tête de mouton stylisée, thème décoratif très courant.

L'usage des robinets semblait établi au XVIIème siècle comme l'atteste la locution « tenir le robinet » qui signifiait « pouvoir disposer et user d'une chose à volonté ».

Lorsque la distribution d'eau courante succède aux fontaines à réservoir, c'est naturellement que la pièce qui permet de laisser passer ou de retenir le flux d'eau conserve l'appellation de robinet. En 1835, on dit d'un bavard prolix et insipide qu'il est un « robinet d'eau tiède ».

A la fin du XIXème, apparait le métier de robinetier, qui fabrique ou est marchand de robinets (le robinetier existe toujours mais c'est désormais un métier du nucléaire).

Un second point d'eau potable en libre accès est situé à l'entrée du cimetière, rue de l'Andelot.

Profitez de cette halte pour vous hydrater !

¹ C'est le moment de boire !